



ENTRÉE EN CLASSE DE TROISIEME Section internationale allemande

Votre enfant est actuellement en Quatrième Section allemande, vous allez l'inscrire en classe de **Troisième Section allemande** pour la rentrée 2024 au Lycée français Jean Monnet. Il présentera en fin d'année le diplôme national du brevet à « Option internationale »

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires sans possibilité de choix :



: Cours le mercredi après-midi possible

Enseignements communs en 4ème Section internationale allemande
Français
Mathématiques
Anglais
Langue et littérature allemandes
Histoire-géographie- enseignement moral et civique en allemand
Histoire-géographie- enseignement moral et civique en français
Sciences et techniques : - Sciences de la vie et de la Terre - Physique et chimie - Technologie
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale
Éducation physique et sportive
EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires):
+
AP (Accompagnement Personnalisé) : - Français
- Mathématiques

Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes et les options ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.

ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF) non cumulable

Je n'ai pas suivi d'option facultative en 4^{ème}, je peux choisir de commencer l'option facultative théâtre : 2h/semaine

Enseignement après 16h30 et/ou mercredi après-midi = (hors grille)

Choisir dans la case Option 1:

Théâtre (hors grille)